

FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

La formation :

Pourquoi cette formation ?

- Acquérir les compétences nécessaires à l'implantation d'une culture de plantes aromatiques et médicinales
- Savoir transformer et commercialiser des produits issus de plantes aromatiques médicinales

DURÉE : 378h réparties d'octobre à juin | Formation en présentiel

Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans.

Objectifs :

A la fin de la formation, le participant est capable d'implanter une ou plusieurs cultures de plantes aromatiques et médicinales et d'en mettre en œuvre sa transformation.

Le contenu :

- Botanique (critères de reconnaissances principaux)
- Filière, débouchés (organisation de la filière, organismes ressources, tendances du marché)
- Réglementation
- Principes actifs et les indications thérapeutiques
- PAM et biotope
- Cultures des PAM, assolement, mise en place
- Entretien des PAM (fertilisation, désherbage, protection des cultures, irrigation)
- Cueillette (réglementation, organisation, plantes concernées)
- Récolte (manuelle, mécanisée, calendrier, partie récoltée)
- Séchage (rendement, type de séchoir, modalité de séchage)
- Conservation et étiquetage
- Transformation des PAM (distillation, cosmétique, transformation alimentaire...)

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en présentiel.

Dates : d'octobre à juin.

Durée : 343h en centre, 35h minimum, période de formation en entreprise (pour la production et pour la transformation).

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

Evaluation et validation du diplôme :

Validation de 1 ou 2 blocs de compétences du BP REA (évaluation par des mises en situation professionnelle, BC03 et BC06).

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Chef d'entreprise, salarié

POURSUITE D'ÉTUDES :

• Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - (complet)

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications. Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillée.

Tarif et financement :

13 € / heure (en centre)

Selon le statut du candidat, plusieurs financements mobilisables : CPF, pôle emploi, Transition Pro...



Le CFPPA de VENOURS vous accompagne pour le dossier de financement

TAUX DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS EN 2023

93%

TAUX D'INSERTION
EN 2023

100%

TAUX D'APPRÉCIATION
EN 2023

85%



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

 CFPPA
VENOURS
AGRI CAMPUS